



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise  
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

**permanence le lundi**

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

**FO : le syndicat qui reste un syndicat**

## Déclaration Liminaire

**CHS-CT du 2 octobre 2012**



Monsieur le Président,

tout d'abord, la délégation **FO** tire le signal d'alarme sur l'utilisation du budget du CHS-CT. En effet, la tentation est de plus en plus grande d'y puiser ce qui fait défaut au budget de la Direction, réduit comme peau de chagrin d'année en année.

Ensuite, dans le prolongement du Comité National de Suivi du plan d'action d'amélioration des conditions de vie au travail réuni le 3 juillet dernier, **F.O.-DGFIP 60** considère que l'Oise a le mérite d'être à jour dans l'établissement du document unique et dans la présentation du plan de prévention, ce qui n'est le cas que d'environ la moitié des autres directions. Hélas, la situation largement déficitaire des effectifs aboutit à opérer des choix et le temps consacré à la confection du DUERP devient trop souvent une variable d'ajustement, le transformant ainsi en exercice obligé, presque « *un risque psycho-social en lui-même* », ainsi que vous le décrivez vous-même. Mais surtout, **FO** dénonce les carences relatives à la mise en œuvre du plan annuel de prévention, directement liées au manque de moyens budgétaires et humains dont souffre la DDFiP de l'Oise. Ainsi, quand en groupe de travail, le représentant de la direction annonce clairement : « *vous pouvez mettre tout ce que vous voulez dans le PAP pourvu que cela coûte zéro* », la messe est dite.

Concernant l'assistante de prévention, l'engagement du Directeur Général d'emploi à temps plein par département a été respecté dans l'Oise, et **F.O.** se félicite de son positionnement indépendant, rattaché au DDFiP et sans fonctions à la division BLI, ce qui n'est pas le cas dans toutes les directions, loin s'en faut. Mais là encore, **FO** met un avertissement à la direction, qui ne joue pas le jeu en n'associant qu'exceptionnellement l'ex-ACMO, y compris quand ses compétences seraient bien utiles, en tant que Déléguée Départementale Sécurité, lors de la réinstallation de collègues. Il semblerait que ce soit le cas pour les plans des Amendes que vous nous présenterez tout à l'heure.

À ce stade, pour **F.O.-DGFIP**, le bilan est donc bien mitigé. Se préoccuper des conditions de vie au travail, c'est primordial, mais faute d'amélioration de la situation des effectifs, tous les dispositifs mis en place par notre Direction Générale resteront autant de coups d'épées dans l'eau.

L'incident de Creil Municipale, dont le premier point d'étape de la commission d'enquête figure à l'ordre du jour, est là pour nous rappeler notre vulnérabilité en la matière. Gageons que toutes les leçons en seront tirées.

Parce que le temps des constats est épuisé, parce qu'il est grand temps de sortir de l'impasse que constitue une politique facile de communication et d'affichage, **FO** revendique :

- un DUERP informatisé, tenu à jour et suivi d'effets,
- une médecine de prévention départementale,
- des prestations de ménage et de nettoyage satisfaisantes,
- un budget en phase avec les besoins du réseau,
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- la reconnaissance des personnels par l'augmentation des salaires et un plan de qualification ambitieux,
- la reconnaissance de nos conditions de travail par l'abrogation du jour de carence .